



La Lettre du Verdu



Communiqué de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault

Mesdames, Messieurs,

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault poursuit ses actions en faveur de la reprise économique.

1/ La Communauté de communes engagée auprès du FONDS L'OCCAL

La Communauté de communes abonde le fonds régional L'OCCAL pour soutenir le redémarrage des activités touristiques, du commerce et de l'artisanat de proximité.

Bénéficiaires = établissements touristiques, commerces de proximité et artisans (PME, TPE, micro-entreprises, indépendants) ayant subi une perte de chiffre d'affaires sur les mois de mars, avril et mai 2020 comparativement à la même période en 2019

Types d'intervention :

1/ Avance remboursable allant de 2 000 € à 25 000 € pour soutenir les besoins de trésorerie (BFR, loyers, embauche...) sur la période du 01/06/2020 au 15/11/2020 ;

2/ Subvention d'investissement allant de 250 € à 20 000 € pour financer la mise en œuvre des mesures sanitaires ou les investissements nécessaires à la relance de l'activité (taux d'aide max 70% ; dépenses éligibles du 14/03/2020 au 15/11/2020).

[Ici, accédez à la fiche détaillée du dispositif et faites votre demande en ligne](#)

2/ De nouvelles aides de la Région en ligne afin de soutenir le reprise : les Pass relance

La Région a lancé de nouvelles aides à la suite des PASS Rebond. Elles visent à soutenir la relance :

- **Pass relance Occitanie** - Tous secteurs d'activité (hors tourisme, agriculture, agroalimentaire et export) : Entreprises de 1 à 250 salariés, avec 1 premier bilan sur 12 mois - Dépenses matérielles et immatérielles - Subvention plafonnée à 60 000 € sur un projet de 24 mois maximum avec une assiette éligible minimale de 5 000 €

[Ici, accédez à la fiche détaillée du dispositif et faites votre demande en ligne](#)

- **Pass relance Occitanie volet tourisme** : Entreprises touristiques et Maîtres d'ouvrages publics - Dépenses de modernisation, mise aux normes, dépenses liées au conseil stratégique et à la stratégie numérique, dépenses relatives à la stratégie d'innovation et d'internationalisation- Subvention avec un taux d'aide à 50% (et 70% pour la stratégie d'innovation et d'internationalisation) - Aide plafonnée à 60 000 €

[ici, accédez à la fiche détaillée du dispositif et faites votre demande en ligne](#)

Pass relance Occitanie volet tourisme Social et Solidaire :

[ici, accéder à la fiche détaillée du dispositif et faites votre demande en ligne](#)

- Pass relance Occitanie volet agriculture, agroalimentaire, bois : PME des filières agricoles et agro-alimentaires, Exploitations agricoles, groupement d'agriculteurs et secteur agritouristique - Dépenses immatérielles et investissements matériels - Subvention

[ici, accéder à la fiche détaillée du dispositif et faites votre demande en ligne](#)

Pour plus d'information sur les autres aides d'urgence ou de relance (Pass, contrat, export), rendez-vous:

[ICI, sur le Hub Occitanie](#)

3/ Retour sur les aides versées dans le cadre du fonds de solidarité exceptionnel :

A ce jour, la Communauté de communes vallée de l'Hérault a versé 204 aides complémentaires aux entreprises du territoire pour un montant de 143 000 euros, auquel s'ajoutent les 270 000 euros de la Région Occitanie.
Au total 413 000 euros ont été versés aux entreprises de la Vallée de l'Hérault

Nous restons mobilisés à vos côtés !

Très cordialement,

Jean-François SOTO

Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Pour toute demande, n'hésitez pas à contacter le service développement économique : conomie@cc-vallee-herault.fr

- [Elodie Massol](#) - Directrice du service

06.34.12.69.90 - elodie.massol@cc-vallee-herault.fr

- [Emmanuelle Harry](#) - Chargée des relations aux entreprises

04.67.57.04.54 - emmanuelle.harry@cc-vallee-herault.fr

- [Hélène Fages](#) - Animatrice filière viti-vinicole

04.67.67.16.74 - helena.fages@cc-vallee-herault.fr

- [Leïla Sémail](#) - Assistante du service

04.67.67.16.74 - leila.semail@cc-vallee-herault.fr

Pôle attractivité territoriale

Communauté de communes Vallée de l'Hérault

2 parc d'activités de Camalcé - BP 15 - 34150 Gignac

Accueil : 04 67 57 04 50 www.cc-vallee-herault.fr

[Bloc FB-mail 2019]

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur mairie de Saint-Guilhem-le-Désert.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par
 **sendinblue**